

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cette Sicav. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cette Sicav et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OBJECTIF ACTIFS REELS (Sicav)

Code ISIN Action C : FR0010119917 - Action D : FR0000291411

Cet OPCVM est géré par Lazard Frères Gestion SAS

Objectif et politique d'investissement

- **Classification de l'OPCVM** : Actions de pays de la zone euro.
- **Objectif de gestion** : L'objectif de gestion vise à atteindre, sur une durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice IEIF EURO ZONE dividendes nets réinvestis, exprimé en euro.
- **Politique d'investissement** : La réalisation de cet objectif de gestion passe par la recherche de rendement. La stratégie d'investissement repose donc sur la sélection de valeurs foncières selon les critères suivants :
 - ✓ décote sur l'actif net réévalué et croissance des cash-flows ;
 - ✓ qualité et potentiel de revalorisation du patrimoine ;
 - ✓ choix des segments d'activités : bureaux, centres commerciaux, logements, entrepôts, crédit-bail ; existence de gisements de loyers ;
 - ✓ stratégie moyen-long terme de la société foncière : arbitrage au sein des portefeuilles d'actifs, niveau d'endettement, gestion de la dette, contraintes réglementaires, croissance externe par actifs isolés ou par acquisition de portefeuille, externalisation d'actifs, commercialisation ;
 - ✓ concentration du secteur ;
 - ✓ liquidité et actionnariat ;
 - ✓ qualité du management et politique de communication externe ;
 - ✓ politique de distribution de dividendes.

Les zones géographiques privilégiées sont celles de l'indice de référence IEIF Eurozone : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Italie et Pays-Bas, dont le poids dans le portefeuille de la Sicav représente au moins 75% de son actif net. Les pays faisant partie de l'Espace Economique Européen hors zone Euro peuvent représenter jusqu'à 25% maximum de l'actif net investi restant de la Sicav.

Le portefeuille est composé :

- ✓ d'actions et/ou valeurs assimilées donnant accès au capital, émises dans un ou plusieurs pays de la zone euro à hauteur de 75% minimum de l'actif net ;
- ✓ d'actions et/ou valeurs assimilées suisses à hauteur de 5% maximum de l'actif net ;
- ✓ d'actions ou parts d'OPCVM français ou européens (dont les OPCVM gérés par la société de gestion) à hauteur de 10% maximum de l'actif net.

Le risque de change ne doit pas dépasser 10% maximum de l'actif net de la Sicav. Les engagements sur les marchés à terme sont limités à 20% maximum de l'actif net de la Sicav.

La Sicav peut utiliser des options sur actions et change, des swaps de change et des contrats de change à terme sur des marchés réglementés français et étrangers et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer, dans la limite d'une fois l'actif net, le portefeuille au risque action et de change.

Pour les actions C, les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.

Pour les actions D, le résultat net est intégralement distribué et l'affectation des plus-values nettes réalisées est décidée chaque année par l'assemblée générale.

- **Faculté de rachat** : Les demandes de rachat sont centralisées avant 11h00 chaque jour d'évaluation de la valeur liquidative auprès de Lazard Frères Gestion SAS. Elles sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée quotidiennement.
- **Durée de placement recommandée** : Cette Sicav pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Explication de l'indicateur et ses principales limites :

L'exposition au marché actions explique le classement de la Sicav dans cette catégorie.

Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur de la Sicav.

Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le capital n'est pas garanti.

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

L'impact des techniques telles que des produits dérivés est le risque d'amplification des pertes du fait du recours à ce type d'instrument financier.

Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus. La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact significatif sur la valeur liquidative de votre Sicav.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la Sicav y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

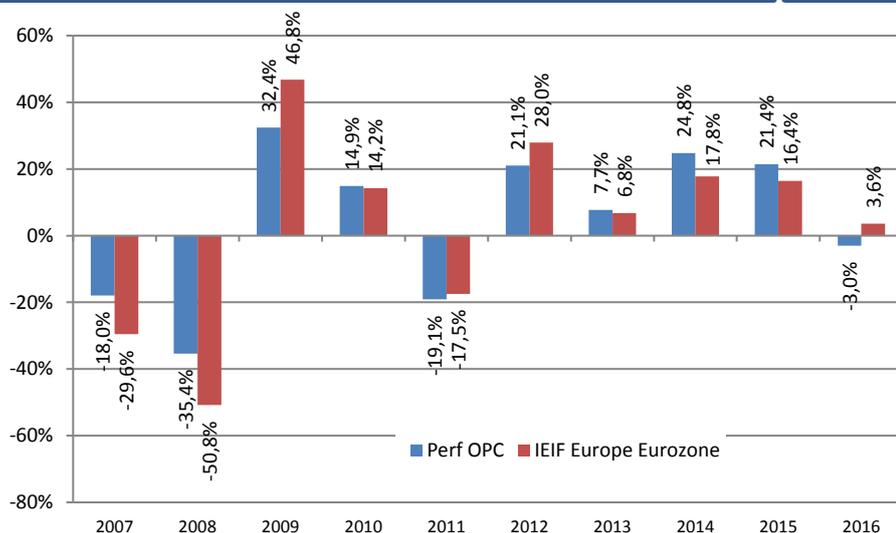
* Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2015. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement	
Frais d'entrée (Action C et D)	4%
Frais de sortie (Action C et D)	1%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par la Sicav sur une année	
Frais courants (Actions C et D)	1,71%*
Frais prélevés par la Sicav dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cette Sicav, disponible sur le site internet www.lazardfreresgestion.fr

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par la Sicav, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes.
- Les performances sont calculées après déduction des frais prélevés par la Sicav.
- Année de création de la Sicav : 1987
- Devise : Euro
- Indice de référence : IEIF EURO ZONE dividendes nets réinvestis, exprimé en euro
- L'action D a été choisie pour le calcul des performances.

Informations pratiques

- **Nom du dépositaire** : Lazard Frères Banque.
- **Lieu et modalités d'obtention d'information sur la Sicav** : Le prospectus de la Sicav, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de **Lazard Frères Gestion SAS** –25, rue de Courcelles – 75008 Paris.
- **Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative** : La valeur liquidative est communiquée quotidiennement sur internet : www.lazardfreresgestion.fr et par affichage dans les locaux de **Lazard Frères Gestion SAS**.
- **Catégorie d'actions** : L'action D a été retenue pour le calcul des frais et la présentation des performances de la Sicav.
- **Fiscalité** : Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La responsabilité de **Lazard Frères Gestion SAS** ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la Sicav.
- Cette Sicav est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. **Lazard Frères Gestion SAS** est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **2 mars 2017**.
- La politique de rémunération est disponible sur le site internet de Lazard Frères Gestion www.lazardfreresgestion.fr. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de Lazard Frères Gestion.